

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

MARDI 18 MARS 2014

N° 17.854

A 5 jours des élections municipales

Une pauvreté endémique

La Réunion est connue pour ses records en matière de chômage mais aussi de pauvreté. Les chiffres se confrontent entre 42 et 52%, pourtant le constat fait l'unanimité, près de la moitié de la population réunionnais vit en dessous du seuil de pauvreté.

Une situation alarmante exposée lors de la venue de François Chérèque, en charge du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, à La Réunion. Alors que le «Monsieur Pauvreté» assistait à la présentation du diagnostic de la situation de la pauvreté à La Réunion, seul deux maires étaient présents: Maurice Gironcel de Sainte Suzanne et Paulet Payet du Tampon. L'absence des élus avait alors consterné l'assemblée, mais il s'agit pour nombre de participants du reflet de l'absence de volonté de politique de lutter activement contre la pauvreté et ainsi sortir plus de 343.000 Réunionnais (données INSEE 2010) de cette situation.

Triste palmarès

En dépit de la volonté du collectif à metEn janvier 2014, la Gazette des communes a publié une étude menée par le Centre d'observation et de mesure des politiques sociales (Compas) sur les seuils de pauvreté des 100 plus grandes villes françaises en 2011. Sans surprise La Réunion fait partie de ce top 100. Cependant, ce n'est pas une ville mais quatre qui arrivent à la tête de ce classement: Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Paul et Saint-Denis.

Le taux de pauvreté est de 44% à Saint-Pierre, qui est deuxième au classement national, suivi par le Tampon avec 43% de pauvreté. Saint-Paul se situe à la quatrième place avec 39%, non loin Saint-Denis, avec 34%. De son côté, le Secours Catholique de La Réunion avait annoncé dès novembre 2013, une augmentation du nombre de bénéficiaires. Sur les 17 centres agréés, plus de 3.000 personnes ont demandé de l'aide au Secours Catholique, une augmentation constatée par Marie-Louise Ferdinand, présidente de la délégation départementale.

Cette dernière a indiqué avoir apporté «une aide monétaire à 340 familles. Soit 25% de plus que l'an passé». Il s'agit en grande partie de payer les loyers impayés, les factures d'eau, d'électricité ainsi que l'achat de petit mobilier. L'institution a également constaté que seulement 8% du public est en situation d'emploi et la moitié des femmes et hommes



Au cours des 6 dernières années, la situation ne s'est pas améliorée pour les plus démunis: Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Paul et Saint-Denis font partie des grandes villes ayant la plus forte proportion de pauvres dans la République. (photo Toniox)

accueillis est en errance. Dans les quatre communes réunionnaises du top100, la lutte contre la pauvreté n'est pas une priorité pour les candidats-maires. Il faut dire qu'à l'inverse de la promesse de campagne du candidat socialiste à la présidentielle de 2012, François Hollande, «le changement, ce n'est pas maintenant», ni en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté.

Une pauvreté différente selon les quartiers

Le taux de pauvreté «hors norme» de La Réunion a poussé l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, en partenariat avec le Conseil général, à rechercher les différents niveaux de pauvreté dans l'île. L'institut a cartographié 114 grands quartiers de l'île, classés des plus précaires aux plus aisés.

Les quartiers en zone du Port, de Saint-Paul et de Saint-Pierre cumulent les difficultés axées sur la précarité et la vulnérabilité. Ceux-ci représentent donc 9% de la population. Les quartiers de propriétaires pauvres et ruraux sont 8%

de la population et se situent en grande partie à Cilaos, Saint-Joseph, Saint-Leu, Saint-Louis et Saint-Philippe. Dans les quartiers pauvres et moins enclavés, 38% de la population vit dans les zones plus urbaines et se situent à Saint-Paul, Saint-Pierre, Salazie, le Nord et l'Est (principalement Saint-Benoît).

Selon une autre étude de l'INSEE, également en partenariat avec le Conseil Général, la pauvreté est amortie par les prestations sociales. Cependant, les 30 milliards d'euros d'économies (2015-2017) demandés par l'Etat auprès des collectivités locales va entraîner, faute de trésorerie, deux possibilités: la diminution des prestations sociales ou la faillite de la col-

lectivité en charge de payer ces prestations.

Après un mandat municipal, la situation ne s'améliore pas, entre 2008 et 2012 (données CAF, CGSS, Assedic, CDC Bordeaux) le nombre d'allocataires aux minimas sociaux est passé de +140.000 à +155.000 à La Réunion. A six jours du vote, la population devra se décider entre ceux qui souhaitent mutualiser les moyens humains et financiers pour réduire la pauvreté à La Réunion, et ceux qui ont participé à la dégradation de la situation par leur silence ou leur soutien aux mesures contestées votées à l'Assemblée nationale.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr
EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

Édito

Crimée : il n'est pas trop tard pour négocier

Le référendum en Crimée a donné le résultat prévu. S'il est suivi d'effet, il signifiera le rattachement de cette région à la Russie, dont elle était administrativement séparée depuis 1954.

Les réactions des dirigeants occidentaux n'ont pas manqué suite à l'annonce du résultat. Les premières sanctions de l'Union européenne sont tombées.

La menace d'un conflit est réelle, et s'il avait lieu il pourrait ne pas être simplement circonscrit à la Crimée et l'Ukraine.

Mais a-t-on véritablement jusqu'à présent cherché la solution dans la négociation. En effet, à partir du moment où l'ancien pouvoir ukrainien a refusé de signer un accord d'association avec l'Union européenne, des manifestations se sont déclenchées. Elles demandaient la signature immédiate de l'accord ou alors la démission du gouvernement et du président.

Au lendemain d'une répression sanglante, un accord avait été signé entre le gouvernement et des représentants de l'opposition. Il donnait satisfaction à plusieurs revendications. Il prévoyait le retour à l'ancienne Constitution et des élections anticipées le 25 mai. Cela n'a pas suffi aux protestataires qui ont continué à demander puis ont fini par obtenir le départ du président de l'Ukraine et du gouvernement.

Aussitôt arrivé, le nouveau régime décide de tout remettre en cause, et se tourne vers l'Union européenne sans discuter avec la Russie avec qui l'Ukraine avait signé plusieurs accords économiques.

Face à cela, les autorités de la Crimée décident d'organiser un référendum d'autodétermination, là aussi sans en discuter avec le nouveau pouvoir de Kiev qu'elles ne reconnaissent pas. Dans la démarche de la séparation de l'Ukraine, elles sont soutenues par la présence de forces armées qui mettent les militaires ukrainiens hors de combat uniquement en encerclant les casernes.

Aujourd'hui, étant donné le résultat du référendum, la tension est de nouveau montée. Située entre l'Union européenne et la Russie, l'Ukraine pourrait au contraire être un pont plutôt qu'une source de division. Elle pourrait faire le lien qui cimenterait une union entre l'Europe et la Russie capable d'être au niveau des États-Unis et des pays émergents. Tout n'est pas perdu, et plus que jamais la négociation doit être privilégiée pour sortir de la crise.

J.B.

Vers une modification de la carte de l'Europe ?

96,6% des Criméens pour un rattachement à la Russie

Au lendemain du vote du référendum en Crimée, les autorités locales ont proclamé l'indépendance et demandé officiellement son rattachement à la Russie, au moment où le Parlement ukrainien a voté une mobilisation partielle de ses forces armées.



Le Parlement de la Crimée a demandé l'indépendance de l'Ukraine et le rattachement à la Russie. En réponse, l'Union européenne a décidé des sanctions personnelles vis à vis de dirigeants russes.

L'ensemble des députés de l'assemblée de Crimée ont annoncé la nationalisation de tous les biens de l'Etat ukrainien qui se trouvent en Crimée. De plus, le rouble est devenue la monnaie officielle avec la hryvnia.

Une scission actée

Dans un document officiel les députés ont demandé à ce que «La République de Crimée» soit intégrée «en qualité de nouveau sujet de la Fédération de Russie avec statut de république», et que les Nations unies et tous les pays du monde la reconnaissent «comme un Etat indépendant». Le document précise, selon l'Agence France Presse, que «les lois ukrainiennes ne s'appliquent plus en Crimée et que les autorités de Kiev n'y exercent plus aucune autorité». Les députés ont prononcé le démantèlement des unités militaires ukrainiennes. Un aspect mis en avant par le président du parlement sécessionniste Volodymyr Konstantinov, qui a précisé que les soldats ukrainiens devaient se «rallier ou partir». Autre changement notable, la Crimée passera le 30 mars au fuseau horaire de Moscou, a indiqué le Premier ministre pro-russe Sergueï Axionov. En parallèle, le Parlement ukrainien a approuvé la mobilisation partielle de ses forces armées pour faire face à «l'ingérence de la Russie dans les affaires intérieures de l'Ukraine». Du côté russe, le parlement va adopter dans un «très proche avenir» une loi autorisant la Crimée à rejoindre la Russie, a annoncé lundi 17 mars le vice-président Sergueï Neverov, cité

par l'agence Interfax.

Des sanctions à venir

Les ministres européens des Affaires étrangères devraient adopter des sanctions ciblées contre des responsables russes et ukrainiens pro-russes qui auraient été impliqués dans l'intervention de la Russie en Crimée. Le ministre lituanien des Affaires étrangères, Linas Linkevicius, a précisé sur les réseaux sociaux que des restrictions de visas et gels d'avoirs ont été décidé contre 21 responsables ukrainiens et russes. Pour Bruxelles, le référendum «illégal et illégitime». Catherine Ashton, chef de la diplomatie européenne a annoncé son refus de reconnaître le résultat. Cependant, tous les pays européens ne sont pas convaincus par l'intérêt de sanctionner. La Bulgarie a exprimé ses réticences, relayées par Le Monde. «Avec

quelques autres pays de l'Union européenne, nous sommes parmi les moins intéressés par des sanctions», a déclaré le chef du gouvernement bulgare.

Pour la Roumanie, «si nous acceptons un tel précédent, basé sur une intervention armée, les frontières en Europe et dans cette région voleraient en éclat», a déclaré le chef de la diplomatie roumaine, Titus Corlatean, dont le pays est voisin de l'Ukraine.

Dans la suite des sanctions européennes annoncées, le président américain Barack Obama a également évoqué d'éventuelles sanctions supplémentaires contre Moscou, avertissant le président russe Vladimir Poutine que les États-Unis et leurs alliés ne reconnaîtront «jamais» le référendum sur la Crimée de dimanche, a annoncé l'AFP.

Céline Tabou

Que feront les Tatars et Ukrainiens ?

Du côté des Tatars, l'inquiétude persiste. Plus de 260.000 Tatars, 12% de la population de Crimée, craignent pour leur avenir sous l'autorité de Moscou. Sergueï Aksionov a tenté de les rassurer, en adoptant une résolution sur la protection des droits des Tatars, leur garantissant une représentation dans les futures autorités et un statut de langue officielle. Mais le doute plane, car cer-

tains ont vu leur maison taguée d'une croix et craignent pour leur sécurité, a expliqué le journaliste sur place du quotidien Le Monde. Pour les 25% d'Ukrainiens de Crimée, un passeport russe leur sera proposé. N'étant pas contraint au départ, si ils refusent la nationalité russe, ils deviendront étrangers et ne pourront plus voter lors des élections.

Journée d'action à l'appel de plusieurs syndicats

Le PCR soutient la mobilisation du 18 mars

Le Parti communiste réunionnais annonce son soutien à la journée d'action appelée par les syndicats le 18 mars contre le Pacte de responsabilité, pour l'emploi, les salaires, contre les licenciements et les menaces sur les retraites. C'est le contenu d'un communiqué diffusé hier à la presse.

Ce 18 mars, à l'appel de plusieurs syndicats a lieu une journée de mobilisation contre le Pacte de responsabilité présenté par le gouvernement. Des actions sont prévues partout. À La Réunion, les syndicats prévoient un rassemblement devant la préfecture. Des revendications concernant l'emploi, les salaires, la lutte contre les licenciements et les menaces sur les retraites complètent ce mot d'ordre.

Les mesures du Pacte de responsabilité visent à économiser 50 milliards d'euros de dépenses publiques. Elles s'ajoutent au plan d'austérité prévu dans le budget 2014, et validé par la quasi-totalité des députés de La Réunion.

C'est au mois d'avril, après les élections, que le gouvernement donnera le détail des restrictions.

Le PCR estime que les causes défendues par les travailleurs sont justes. C'est pourquoi il soutient la mobili-

sation lancée par l'Intersyndicale. Une délégation de la direction du PCR sera présente le 18 mars lors du rassemblement devant la préfecture de La Réunion à Saint-Denis.



Comme au 1er mai (notre photo), une délégation du PCR sera présente. (photo Toniox)

70e anniversaire de la publication du programme du CNR

Le PCR appelle à l'union des Réunionnais pour faire appliquer les propositions du Conseil National de la Résistance contre le système colonial

A l'occasion du 70e anniversaire de la publication du programme du Conseil national de la Résistance, intitulé "Les Jours heureux", le Parti communiste réunionnais a publié hier le communiqué suivant.

Le Parti Communiste Réunionnais félicite et remercie les responsables des diverses organisations de la société civile à La Réunion qui ont pris l'initiative d'organiser une rencontre ce samedi 15 mars 2014 pour célébrer le 70ème anniversaire de la publication par le Conseil National de la Résistance en France de son programme intitulé "Les Jours Heu-

reux". Un programme, «qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste».

Cette célébration est d'autant plus importante pour le peuple réunionnais qu'il est toujours victime d'un ordre social injuste et «des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie», dénoncés dans ce programme. En outre, il faut se rappeler que nos compatriotes se battent depuis plus de 70 ans pour remettre en cause ce système inhumain et notamment pour faire respecter leurs droits fondamentaux au sein de la République française.

C'est pourquoi le PCR invite également la population à suivre les projections du film "Les jours heureux" organisées par ce collectif d'associations pour faire connaître le message des résistants anti-nazis. Ces projections auront lieu le 27 mars à 18 heures à Lespas Leconte de Lisle (Saint-Paul) et le 31 mars à 18 heures à la Salle Canter de l'université du Moufia.

Ce message des résistants a été porté par de nombreux Réunionnais. En particulier celles et ceux qui ont participé à la libération de notre pays des collaborateurs nazis par l'accueil du "Léopard" le 28 novembre 1942,

ainsi que celles et ceux qui ont rejoint les Forces de la France Libre pour contribuer à la libération de la France le 8 mai 1945.

Si aujourd'hui et dans l'avenir nous voulons rester pleinement fidèles à ces combattants de la liberté, il y a une mesure préconisée dans le programme du Conseil National de la Résistance qui doit particulièrement attirer notre attention. Il s'agit de la 3ème mesure à mettre en œuvre «afin de promouvoir les réformes indispensables»: «Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales».

Cette piste est d'autant plus à suivre que 68 ans après l'abolition officielle du statut de colonie de notre pays par la loi du 19 mars 1946, le peuple réunionnais constate tous les jours que c'est un régime socio-économique, culturel et politique post-colonial qui a aggravé les injustices et les inégalités. Un régime qui ne respecte pas les principes de la République et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'O.N.U. le 10 décembre 1948.

Voilà pourquoi le P.C.R. appelle plus que jamais à l'union des Réunionnais pour faire appliquer les propositions du Conseil National de la Résistance contre le système colonial. Seule cette union dans la lutte en faveur d'un projet commun de développement humain de La Réunion face aux diviseurs et aux profiteurs du système permettra à notre peuple d'entrer dans l'ère de la responsabilité en créant lui-même une société harmonieuse et solidaire.

Les soutiens à Henry Hippolyte au Port

Axel Courteaud : «Tous ensemble, nous amènerons cette équipe à la victoire dès le 1er tour»

Parmi les nombreux habitants du Port mobilisés pour la victoire dimanche prochain de la liste soutenue par le P.C.R. aux élections municipales, "Témoignages" cite aujourd'hui Axel Courteaud, qui nous a envoyé un message à ce propos. Nous le remercions pour ce texte, qui contient notamment un rappel historique intéressant et nous le publions ci-après.



Axel Courteaud...

Lors de la composition de la liste électorale de la commune du Port, j'ai été consulté et j'ai accepté de figurer sur la liste de Henry Hippolyte, dit Loulou. J'ai été honoré d'avoir été choisi pour participer à cette liste.

Je suis né au Port; et me retrouver dans une équipe qui a pour ambition de gérer ma ville, au service des Portoises et des Portois, est une énorme fierté pour moi.

Une grande émotion m'a envahi à cette occasion en pensant à la création de notre ville portuaire.

En effet, le 22 avril 1895 le quartier de La Pointe des Galets est érigé en commune. La nouvelle commune est administrée par Bellevue Courteaud, qui du

11 juillet 1895 au 9 août 1895 sera président de la délégation spéciale. Lors des élections du 9 août 1895, Dérieul Deroland devient le premier maire de la ville du Port et mon arrière grand-père devient conseiller municipal.

J'ai également une douce pensée affectueuse pour mon frère Jean-Marcel, décédé le 30 août 2008 et qui, pendant toute sa vie, a milité au sein du P.C.R. et a été le directeur de "Témoignages" de 1991 à 2008.

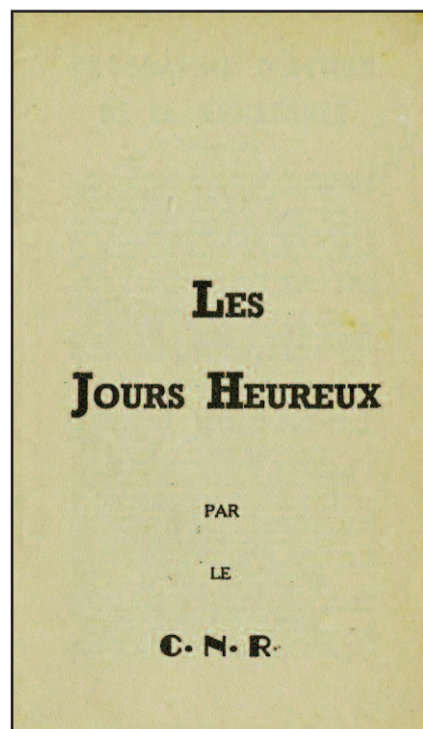
Voilà pourquoi la liste de Loulou a mon total et indéfectible soutien.

Tous ensemble, nous amènerons cette équipe à la victoire dès le 1er tour.

Axel Courteaud



...dans un meeting de Loulou à la ZUP du Port, aux côtés de nombreux camarades, dont Annie-Rose Layemard. (photos AD)



Pour continuer à faire vivre et enrichir la culture réunionnaise

À quand un premier lieu public de "servis malgas" à La Réunion ?



Le pique-nique culturel organisé ce dimanche au Parc Boisé du Port par Miaro et Zangoun s'est déroulé dans un cadre agréable et une ambiance très conviviale. (photo Ninine)

Deux associations culturelles réunionnaises ont organisé ce dimanche 16 mars une rencontre très intéressante au Parc Boisé Laurent Vergès du Port. Il s'agit de l'association Miaro, "Nout zanset nout fors", présidée par Honoré Rabesahala, qui milite pour «les langues, cultures et civilisations de l'océan Indien»; et de l'Association Zangoun, "Pratiquants des Servis".

Cette rencontre était à la fois un pique-nique culturel, avec bien sûr de bons repas et une belle animation musicale, mais aussi des moments de réflexion commune et d'échanges très riches autour du thème des "servis", qui sont notamment des cérémonies en hommage aux ancêtres. Plus d'une centaine de personnes —

du Port, bien sûr, mais aussi d'autres régions du pays — ont participé à cet événement très convivial et parfois émouvant «pou fé viv an lumière la relizion zansèt». Les participants ont participé à ces réflexions à la question : «comment monter et entretenir un sanctuaire, un "fanasinana" en malgache, qui est

un lieu de culte où l'on va puiser le sacré ?». Et on leur a expliqué que «la fonction du sanctuaire» est de «rester en contact avec la nature et les ancêtres, leur préserver une place dans son entourage, ce qui est vivifiant, rassurant et permet de les invoquer plus facilement».

Une question très intéressante

Comme «il est important de réserver et de consacrer un emplacement au spirituel», les organisateurs ont posé en conclusion une question très intéressante à transmettre aux décideurs : «Est-il normal que depuis trois siècles et demi, depuis l'année 1663, où les 10 Malgaches, venus avec Louis Payen et Paul Cauzan s'installer comme premiers habitants pérennes de cette île, il n'y a toujours pas un seul sanctuaire public de servis malgache à La Réunion au milieu des magnifiques églises, des superbes mosquées et des belles chapelles malbares ?». Quand est-ce que ce premier sanctuaire public malgache dans notre pays sera-t-il réalisé, afin de continuer à faire vivre et enrichir notre culture réunionnaise ?

Cette problématique sera peut-être à nouveau évoquée lors des prochains pique-niques culturels organisés par Miaro et déjà annoncés : le dimanche 4 mai au Colorado de Saint-Denis et le dimanche 29 juin dans l'Est (lieu à préciser). Sans oublier le prochain Ati-Damba, prévu le 30 novembre au Dimitile.

Correspondant

Comité réunionnais de promotion du vélo

Vélo contre pollution

Au moment où une grande partie du territoire métropolitain est placée à un haut niveau d'alerte pollution, le Comité Réunionnais de Promotion du Vélo rappelle la nécessité d'une alternative aux moyens de transport polluants qui utilisent des énergies d'origine industrielle ou fossile.

Cette alternative, c'est le recours aux modes de déplacements «doux» comme le vélo, chaque fois que l'utilisation de la voiture n'est pas indispensable, comme par exemple pour les déplacements urbains ou sur courte distance.

Outre qu'elle participe à la protection de l'environnement, l'utilisation du vélo est bénéfique pour la santé et pour le portefeuille; et en ville, le déplacement à vélo fait même souvent gagner du temps.

Yvon Lucas, Vice-Président du COMITÉ RÉUNIONNAIS DE PROMOTION DU VÉLO



Yvon Lucas, vice-président du CRPV

Otè!

La poin in létikèt si mon fron...

Moin lé kandida si in lis minisipal képar la Rényon, mi di pa zot ou sa. Lot zour mon fitir mèr i di a moin, avan in rényon, toué ti va intervni, bon lé oké; si koué? Parl pi tro parti kominis, fine di asé; ou lé retrété édikasyon nasyon... oté mé moin la poin riink sa konm idandité! Mèt pa létikèt «ansiin profésèr» si mon fron, mi vé pa, a koz?

Pars moin lé pa riink sa; mi limit pa mon kapasité fé la politik a sa solman! Par egzanz, mi pé koz si la kiltir, lo kréol, lo maloya, rolasyon internasyon, minm lagrikiltir, lanimasyon, la formasyon, la vi asociativ, kominikasyon, média!

*Mi giny pa di: «ékri lo non ma komine an kréol si tout bann plak si la rout?»
Mi giny pa di: «alon ankouraz mèt plis sal sinéma, alon rouv in kleb moring; akeyi bann zadministère an kréol dann tout biro; mèt plis maloya an lèr, kréol an lèr? O lié fé voyaz marmay, zèlèv, toultan an frans, anvoy a zot in pé madagaskar, sésèl, mozanbik; la minm nou sort, bon pé antronou!»*

Mi giny pa di: «dévelop plis la konsomasyon nout bann prodiksyon agrikol dann nout kantine éskolèr; fé plis koloni vakans, marmay dan lé o dsann dan lé ba; sak si la kot fé in sanzman dèr dan la fré kan i fé so bord mèr?»

Mi giny pa di: «form plis bann personèl kominal i okip marmay dan nout zékol? Okip tout zasosiasyon pareyi: pa dé milion po inn, zéro po lé zot!?»

*Koméla nou lé an informatik, tablet ék internèt... mi giny pa parl si foto nimérik, vidéo, transmision bloutous?
Mi giny koz si bonpé zafèr; limit pa moin; lès a moin étal mon programe konm mi san a li.
La poin in létikèt si mon fron!*

Justin